



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Etablissements et vie
scolaire**

**Rectorat
Cabinet**

Lyon, le 12 novembre 2021

Affaire suivie par :
Léda Carret
Tél : 06 27 09 91 89
Mél : davlc@ac-lyon.fr

La Déléguée Académique à la Vie Lycéenne et
Collégienne

92 rue de Marseille
69007 Lyon Cedex 07

Objet : Compte-rendu du CAVL du mercredi 10 novembre 2021

*La réunion s'est tenue dans la salle Samuel Paty au rectorat de Lyon
élèves élus étaient présents, 5 élèves excusés. 14 membres adultes ont également pris part à ce
conseil.*

Olivier Dugrip, recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de l'académie de Lyon, chancelier des universités, a présidé le mercredi 10 novembre 2021 le premier Conseil Académique de la Vie Lycéenne de l'année scolaire 2021-22.

1- Hommage à Samuel Paty

Le vendredi 15 octobre 2021, chaque école et chaque établissement scolaire, a rendu un hommage à Samuel Paty, professeur assassiné aux abords de son collège, victime du terrorisme islamiste il y a un an.

Chaque établissement s'est emparé de cette commémoration. Les élus lycéens ont souhaité revenir sur ce temps fort dans les lycées de l'académie de Lyon.

L'événement avait été anticipé dans certains établissements, où un travail de fond avait été engagé. Des lycéens ont réalisé une production destinée à marquer les esprits le jour de la commémoration permettant un temps fort pour tous les élèves et enseignants. (Vidéo, arbre de la laïcité, mur d'expressions...)

D'autres lycées ont fait travailler les élèves en classe sur des textes ou extraits de discours évoquant la liberté d'expression et l'éducation à l'esprit critique. Ces textes ont pu être lu et diffusé par les systèmes de haut-parleurs des lycées, pendant les temps de pause.

Par ailleurs, des temps de débat ont été organisés en classe en éducation morale et civique. M. Chaintron, professeur d'histoire-géographie, membre du CAVL nous a fait part de son expérience

92, rue de Marseille BP 7227
69354 Lyon CEDEX 07
Tél : 04 72 80 64 92
Mél : davlc@ac-lyon.fr



en expliquant qu'il avait au préalable pris le temps d'expliquer aux élèves le pourquoi d'«une minute de silence», pour donner du sens à la commémoration.

Certains établissements ont fait le choix d'une commémoration avec minute de silence dans la cour, pour tous les élèves et le personnel.

Monsieur le recteur a pris le temps de réaffirmer la nécessité de lutter contre toutes formes de terrorisme en valorisant notre système éducatif qui permet aux élèves d'être éduqués à l'esprit critique et initiés à la philosophie des Lumières.

Les élus du CAVL seront invités à participer à la journée académique de la laïcité du 9 décembre 2021 organisée par l'équipe "Valeurs de la République".

2- La lutte contre le harcèlement à l'école

Présentation rapide du programme pHARe grâce à la vidéo informative du ministère de l'éducation nationale.

Volonté des ambassadeurs contre le harcèlement de mieux communiquer sur leur mission.

Les élus font des propositions au service communication pour rendre visible les ambassadeurs contre le harcèlement dans tous les établissements.

Assurer la réussite du dispositif de lutte contre le harcèlement c'est rendre visible la préoccupation de tous à travers des moyens de communication uniformisés: label, affiches, trombinoscopes, badges, t-shirt, bracelets, ruban... L'idée est de créer un sentiment d'appartenance à une communauté solidaire.

Ophélie Tambuzzo, Cheffe de la cellule communication du rectorat de Lyon, corrobore les souhaits des lycéens avec la volonté de créer un vrai réseau d'ambassadeurs lycéens et collégiens sur l'académie.

Intervention d'un lycéen engagé Rayan DHUMEAUX scolarisé au LP Hélène Boucher de Vénissieux. Il nous a fait part avec beaucoup d'émotion du harcèlement subi au collège et de son engagement aujourd'hui dans son propre lycée pour lutter contre toutes formes de harcèlement et de discriminations. Il a rédigé un hymne pour son lycée qu'il nous a partagé.

3- Consultation des lycéens de la région AURA avec le CESER

Dans une période où nous essayons à chaque élection de trouver des explications au fort taux d'abstention, le Conseil économique, social et environnemental (CESER de la région Auvergne Rhône-Alpes, a souhaité impliquer davantage la jeunesse dans les choix politiques qui les

concernent en créant un « CESER des jeunes », qui a officiellement été mis en place le 21 janvier 2020, avec la précédente mandature du CAVL.

Dans ce cadre, les lycéens des 3 académies avaient été associés au débat public par le biais d'un questionnaire en ligne, sur la thématique de l'alimentation écoresponsable.

Les trois CAVL des académies de la région Auvergne-Rhône-Alpes et le CESER, lancent aujourd'hui, une nouvelle consultation auprès des lycéens. Ils pourront s'exprimer sur le "lycée de demain" par le biais d'un questionnaire en ligne du 22 novembre au 17 décembre 2021.

La construction des lycées est de la compétence des régions, donc avoir un retour des principaux utilisateurs de ces bâtiments tombait sous le sens.

Le bâti scolaire participe à la mise en place d'une éducation de qualité :

- dans un cadre de vie favorable aux apprentissages,
- dans un environnement scolaire favorable au bien-être,
- dans un cadre permettant de se sentir en sécurité, sans discrimination, au sein d'un établissement égalitaire.

L'objectif du questionnaire est d'établir des préconisations qui permettront à la région de construire des lycées qui prennent en compte l'avis des lycéens.

Au-delà des résultats attendus pour la construction des futurs lycées, c'est bel et bien une mise en valeur de la démocratie participative qui doit être engagée dans chaque établissement.

Damien Raymond, Proviseur de la cité scolaire de Tarare, nous a fait part de l'extrême richesse des travaux quand les élèves sont inclus dans le processus de rénovation ou d'aménagement d'un établissement.

Cyrille Seguin, directeur de l'inspection académique adjoint du Rhône, souhaite vivement que la place de l'élève dans les instances lycéennes permettent cette dynamique d'échanges et de travail dans tous les établissements.

5- Le projet éco-citoyen des élus CAVL

Le conseil éco-citoyen est une instance de réflexion qui réunit l'ensemble des usagers de l'établissement et les éco-délégués pour élaborer des projets autour de l'éco-citoyenneté et particulièrement l'écologie.

Les élèves ont souhaité mettre à disposition des établissements, une mallette numérique composée d'une vidéo qu'ils ont réalisée et de fiches-projets. L'ensemble sera mis à disposition de tous les établissements dans le padlet destinés aux chefs d'établissement, CPE et enseignants, accessible sur le site académique : <https://padlet.com/ledacarret1/2d7sn3mj82wtgrky>



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Etablissements et vie
scolaire**

L'objectif des lycéens est d'encourager le plus grand nombre à s'investir dans l'éco-responsabilité.

Marie-Laure Jalabert, IPR histoire-géographie, cheffe de mission académique EDD-S, félicite les élèves pour leur engagement dans cette dynamique. Elle souligne que les jeunes sont moteurs sur cette thématique comme nous l'a montré la tenue de la COP 26 de Glasgow sur les changements climatiques.